

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 18030
Numéro SIREN : 414 889 865
Nom ou dénomination : FAREC

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2021 sous le numéro de dépôt 31257

FAREC
Société par actions simplifiée
de Commissariat aux Comptes
au capital de 42.000 euros
Siège social : 29, Rue Claude Decaen
75012 PARIS
414 889 865 RCS PARIS

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 25 FEVRIER 2021

L'An Deux Mil Vingt et Un et le Vingt-Cinq Février, à Dix Heures, les associés de la Société FAREC se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par Madame Bénédicte EMILE DIT BORDIER, épouse BERTIN, Directeur Général.

Madame Bénédicte EMILE DIT BORDIER, épouse BERTIN, préside la séance en sa qualité de Directeur Général de la Société.

Elle constate que sont présentes :

- Madame Bénédicte EMILE DIT BORDIER, épouse BERTIN, propriétaire d'une action ;
- La Communauté constituée entre Madame Bénédicte EMILE DIT BORDIER et son époux Monsieur Jean-Pierre BERTIN, propriétaire d'une action ;
- La Société SAFB, propriétaire de 498 actions, représentée par sa Gérante, Madame Bénédicte EMILE DIT BORDIER, épouse BERTIN.

Total des actions des associées présentes : 500 actions détenues en pleine propriété sur les 500 actions composant le capital social.

La Présidente de Séance constate que tous les associés sont présents et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le texte des projets de résolutions proposées par la Présidente à l'assemblée ;

Elle rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de l'apport de l'action de Monsieur Jean-Pierre BERTIN à la communauté constituée avec son épouse,
- Modification au sein de la direction de la Société suite au décès de Monsieur Jean-Pierre BERTIN,
- Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

La Présidente donne lecture de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, la Présidente ouvre la discussion.



Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée constate que par acte notarié en date du 19 décembre 2020, Monsieur Jean-Pierre BERTIN, associé de la Société FAREC, a apporté à la communauté constituée avec son épouse, Madame Bénédicte EMILE DIT BORDIER, une action d'une valeur nominale de 84 euros qu'il détient dans le capital de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte du décès le 5 janvier 2021 de Monsieur Jean-Pierre BERTIN, Président de la Société, décide de nommer en son remplacement Madame Bénédicte EMILE DIT BORDIER, épouse BERTIN, anciennement Directeur Général, pour une durée indéterminée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente de Séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.



La Présidente

Bénédicte EMILE DIT BORDIER, épouse BERTIN



SARL SAFB

Représentée par sa Gérante

Bénédicte EMILE DIT BORDIER, épouse BERTIN